



VB *infos* MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

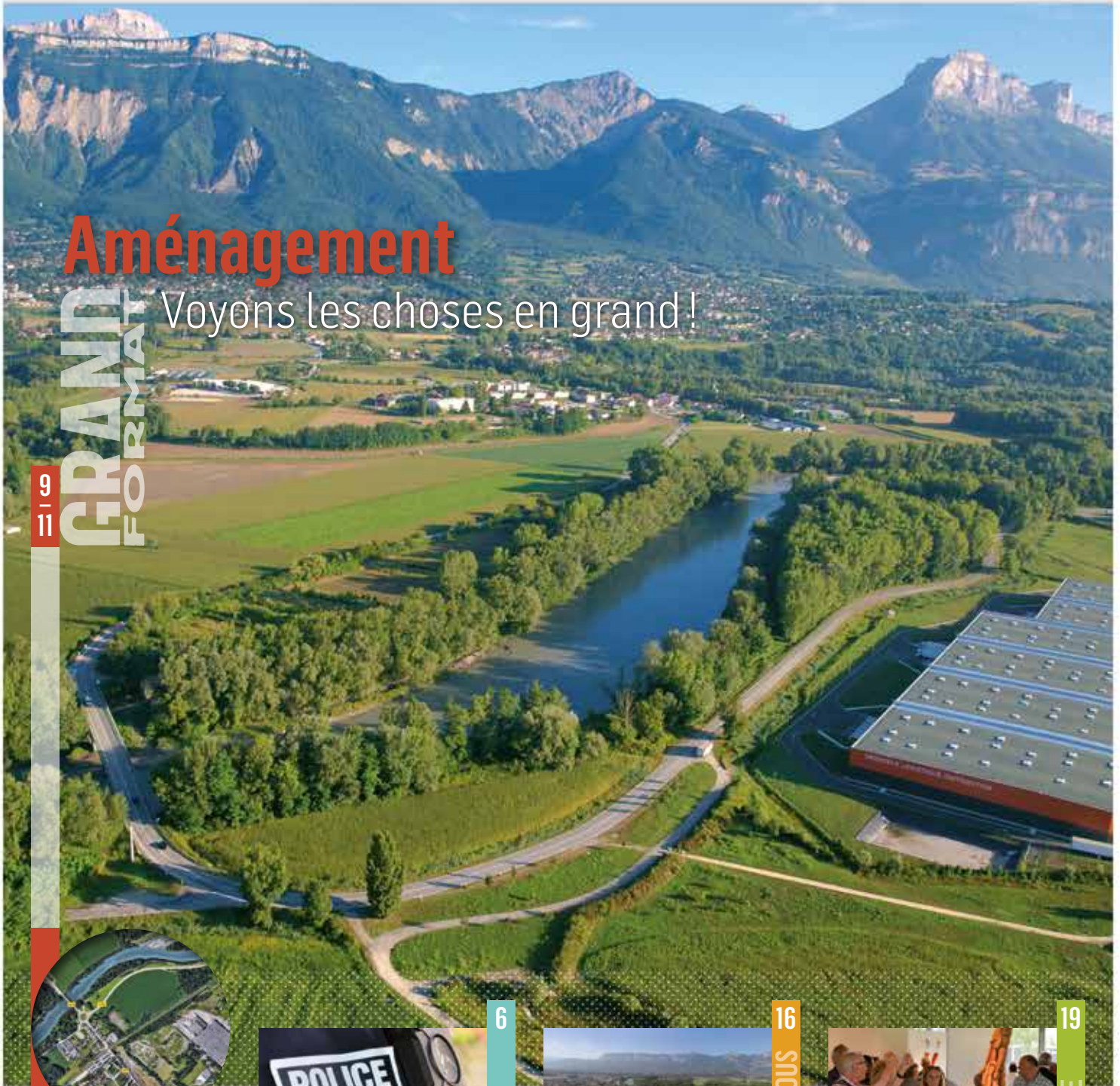
N° 74 > Septembre/Octobre/2017

Aménagement

Voyons les choses en grand !

GRAND
FORMAT

9
11



6

ACTU

Police Municipale
Une rentrée bien équipée



16

V-B et VOUS

Urbanisme
PLU approuvé !



19

CULTURE

Espace Aragon
Lancement de la saison
culturelle 2017-2018

16
juin

Repas de quartier

Un moment convivial au marais
Bonne humeur et envie de partager ont rythmé le Repas Républicain du 16 juin dernier au Marais, à Brignoud.



22
juin

Scolaire

Les futurs collégiens ont reçu leur dictionnaire. Cette fin d'année scolaire n'a pas dérogé à la tradition : les élèves de CM2 des écoles Libération et Jules-Ferry se sont vus remettre un dictionnaire et quelques friandises. De quoi bien commencer les vacances d'été... et l'entrée en 6^e !



13 juillet Festivités

Tiré à 23 h, depuis les hauteurs qui bordent la Commune, le feu d'artifice a rassemblé plusieurs centaines d'habitants devant le lycée. Sur la place, le Club de pétanque de Villard-Bonnot a régalié petits et grands de succulents hot-dogs et frites tandis que l'animation était assurée par Tornade Animation, leurs DJ et danseurs.



Villardiennes, Villardiens

Au cours de ce printemps et de l'été, Villard-Bonnot aura encore été le théâtre de chantiers nombreux et variés et parmi ceux-ci :

- ➔ La finalisation de la sécurisation du ruisseau de La Combe de Lancey (rue des Eaux-Clares). Un chantier long car très délicat techniquement.
- ➔ La création de quatre déversoirs d'orage cette année à Vors, au carrefour de Lancey, puis d'ici la fin de l'année, rue Charles-Rivoire et rue des Eaux-Clares. Ces déversoirs d'orages auront pour effet de séparer eaux pluviales et eaux usées.
- ➔ Le remplacement de 1300 m de conduite forcée à la centrale hydroélectrique de Vors. Cette nouvelle conduite, d'un diamètre de 200 mm, répond à une double vocation : nous fournir en eau potable et permettre de redémarrer la centrale en production d'énergie verte, propre et durable !
- ➔ Le redémarrage des travaux de désamiantage et de démolition de la Chaufferie et de l'extrémité nord de la Machine 8 des Papeteries. Ces travaux s'achèveront en juin 2018 et le terrain désormais disponible accueillera la plage de dépôt du ruisseau de Lancey.
- ➔ L'accessibilité de 13 de nos bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite, d'autres travaux d'accessibilité viendront dans les années futures.
- ➔ Les travaux de la gendarmerie se poursuivent normalement et plusieurs ouvrages importants ont été réalisés au stade René-Bœuf.

Moustiques et moustiques tigres

La ville a traité au larvicide la Chantourne sur toute sa longueur, et deux jours plus tard, fait pulvériser un insecticide.

A ce propos, comme d'autres communes, nous adhérons en 2018 à l'entente interdépartementale de démoustication. Nous demandons aussi à chacun de traiter, dans leur environnement proche, les eaux stagnantes (coupelle, récupérateurs d'eau non couverts, mares abandonnées...).

Comme chacun peut le constater, nous poursuivons et poursuivront sans relâche notre mission pour le confort et l'amélioration de la vie de tous !

Meilleurs sentiments. ● Daniel CHAVAND
Maire de Villard-Bonnot

ACTUALITÉS 4-8

Associations
Police Municipale
Une nouvelle étape pour GLDompiers
Interco' : OPAH

GRAND FORMAT 9-11

Aménagements
Voyons les choses en grand !

V•B et VOUS 12-17

Scolaire, la rentrée dans les écoles et le lycée
Forum des associations
Jumelage
PLU approuvé!
Du côté du CSC de Brignoud

CULTURE et LOISIRS 18-20

Associations : Don du Sang, UICC
Espace Aragon, saison 2017-2018
A vos agendas

LIBRE EXPRESSION 21

EN PRATIQUE 22

3 700 exemplaires - ISBN 978-2-916813-13-4
Dépôt légal Septembre 2017



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Le magazine V•B infos est édité par le service communication de la Mairie de Villard-Bonnot (Isère)
20, boulevard Jules-Ferry - 38190 Villard-Bonnot - 04 76 45 79 45

Directeur de la publication : Daniel Chavand
Rédaction : A. Andriollo, C. Monteil

Photos : © A. Andriollo, J.-P. Filippi, C. Monteil / Le Grésivaudan / R. Rastelli / Couv. « Images et rêves » / D.R.
Comité de relecture : A. Andriollo, N. Boirin, R. Coquet, M. Couvert, F. Dufort, D. Modesto, C. Monteil, L. Rolland

Maquette et direction artistique : Eric Chartier-Coton

Réalisation : CERVOCOM - Seyssinet-Pariset • Impression : COQUARD - Fontaine
Régie publicitaire : Eric Chartier 04 76 99 26 01 - regie.vb@groupe-c.com





[Associations]



Un collectif pour les jardins du Verney

C'était le souhait de la Municipalité de voir les Jardins du Verney repris par un collectif de jardiniers passionnés. C'est aujourd'hui en passe de devenir réalité ! Déjà lors de l'inauguration en mai dernier, l'idée était dans l'esprit de plusieurs utilisateurs, comme le confirmait Yoane Despré : « Nous sommes quelques-uns à vouloir s'investir dans ce projet. L'ambiance aux jardins est très conviviale. Monter une association serait vraiment bien ! ». En ce mois de septembre 2017, les démarches sont en cours. Le projet associatif devrait voir le jour avant la fin de l'année. ●

Services Techniques 04 76 45 79 46
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h



Créée en 2003, l'Association Française des Aidants a pour objectif d'écouter et de porter la parole de ceux qui accompagnent au quotidien un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge. L'association effectue un travail important auprès des aidants et des professionnels. Pour ce faire, elle propose des formations, des ateliers santé et a rapidement mis en place le Café des Aidants. Ce lieu est un espace de partage d'expériences, de conseils et d'informations où les aidants se retrouvent. Dans un cadre convivial, chacun échange sur sa situation et ce qu'il peut vivre. Dans le Grésivaudan, le Café des Aidants se situe à Lumbin. Il est organisé avec l'aide du Service Autonomie du Conseil Départemental de l'Isère. ●

Café des Aidants Lumbin, L'Attero
125, ch. des Longs-Prés à Lumbin
04 56 58 16 41

Rendez-vous un mardi par mois de 14 h à 16 h 30 autour d'un thème :
10 octobre : « Quelles aides possibles ? »
7 novembre : « Mon proche refuse d'être aidé : comment faire ? »
5 décembre : « Les relations avec la famille »



Quelques mots de Joël Roulot

« Je suis le seul salarié à mi-temps de l'association Cadres Seniors Bénévoles. Ma mission est de faire connaître CSB auprès des TPE et PME et de recruter de nouveaux conseillers bénévoles à l'aide du support du journal municipal. Nous pouvons accompagner le demandeur depuis la définition de son problème jusqu'à la réalisation de son projet. Ainsi, selon le cas, le suivi peut aller pour le créateur d'entreprise, jusqu'à la demande de crédit et l'immatriculation, pour le chercheur d'emploi, jusqu'au recrutement, pour le dirigeant ou cadre d'entreprise, jusqu'au choix de la solution. Mais sans jamais décider à la place de l'intéressé ! » ●

Conseils et expériences au service de la nouvelle génération

Vous êtes cadre à la retraite ou en préretraite (commercial, administratif, ingénieur) et vous avez envie de transmettre vos connaissances ? L'association Cadres-Seniors Bénévoles vous offre l'opportunité de mettre vos compétences professionnelles au service des étudiants des Ecoles et des Universités ; des porteurs de projets de création ou de reprise d'entreprise ; de jeunes entreprises ; de cadres et Ingénieurs en reconversion ou à la recherche d'un emploi. Si vous avez un peu de temps disponible et si vous avez envie de rester actif et utile aux autres n'hésitez pas à vous rendre sur le site www.cadres-seniors.com. ●

Cadres Seniors Bénévoles 04 76 04 76 54
contact@cadres-seniors.com
[cadres-seniors-2@orange.fr](https://www.cadres-seniors-2@orange.fr)

Concours des maisons illuminées

À l'approche des fêtes de fin d'année, Villard-Bonnot s'illumine. Vous êtes nombreux à décorer vos habitations. Cela contribue également à faire de la ville un lieu festif. C'est pour cette raison que chaque année, la Municipalité récompense les habitants pour leur imagination et la qualité de leurs décorations à l'occasion du Concours des Maisons illuminées. Plusieurs catégories sont proposées : balcons, maisons de lotissement, maisons de village et villas. Le jury réalise sa tournée entre Noël et jour de l'an. Les participants seront conviés à une soirée spéciale où les prix seront décernés, fin février.



Comment s'inscrire ? Le formulaire et le règlement du concours sont disponibles à l'accueil de votre Mairie et également sur le site internet de la mairie. Il vous suffit de le compléter et de le déposer en Mairie ou de l'envoyer par Courriel. ●

com@villard-bonnot.fr
www.villard-bonnot.fr

En route pour la 2^e édition !

Fort du succès de sa première édition, le Printemps des Arts de Villard-Bonnot renouvelle son rendez-vous artistique à l'Espace Aragon. Ainsi, du 7 au 14 mai 2018, une dizaine d'artistes seront invités à laisser parler leur créativité autour du thème « Au fil de l'eau ».

Vous êtes peintre, photographe ou sculpteur ? appropriiez-vous le thème et lancez-vous ! Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 janvier 2018 ! Téléchargez le dossier d'inscription sur le site internet de la mairie ou retirez-le directement en mairie dès maintenant ! ●

com@villard-bonnot.fr



La téléalarme confiée à

Parmi les services favorisant le maintien à domicile, la Téléalarme était gérée par le C.C.A.S. de Villard-Bonnot, et mise en place avec l'aide d'une association spécialisée.

Ce service, actif 24 h sur 24, permet à la personne en détresse d'être mise en relation avec les sapeurs-pompiers, à l'aide d'une simple pression sur le pendentif ou le bracelet de la téléalarme. Sur la Commune, on comptait un peu moins de 10 inscriptions par an.

Depuis la fermeture de l'association, le CCAS communique aux administrés les coordonnées de Présence Verte. Située à Chambéry, cette entreprise a fait de la téléassistance son cœur de métier. Des techniciens se déplacent chez vous et mettent tout en œuvre pour vous aider. Pour autant, l'équipe du C.C.A.S. demeure votre premier interlocuteur et fait le lien avec les professionnels. Elle peut ainsi vous fournir les coordonnées d'autres associations. ●



Présence Verte
20, av. des Chevaliers-Tireurs
ZAC du Grand Verger - 73016 Chambéry
04 74 07 88 85
 C.C.A.S. de Villard-Bonnot - 04 76 45 79 45
affaires_sociales@villard-bonnot.fr



[Festivités]

LE CHIFFRE

60
soixante ans



Il y a 60 ans, les Villardiens ont assisté au déplacement du Château Biclet. Ainsi, le 3 août 1957, la demeure historique (édifiée en 1898) de la célèbre famille Bergès fut déplacée de 70 mètres pour atteindre l'emplacement qu'on lui connaît aujourd'hui. L'opération, baptisée « Translation » était une véritable prouesse. Il a fallu pas moins de 12 000 heures de préparation et 2 jours (20 h) au total pour voir ces quelque 2 500 tonnes avancer sur 19 chemins de roulement. La raison d'un tel spectacle ? L'implantation de la « Machine 8 » au sein des Papeteries de Lancey.

Trois choses étonnantes à savoir sur l'opération :

- Le château n'est pas celui d'Aristide Bergès, mais celui de son fils Achille qui fut l'adjoint de Ferdinand de Lesseps lors du percement du canal de Suez.
- Le film « L'Aventurier » avec Jean Marais a été tourné dans cette demeure.
- L'opération a coûté 17 millions de francs (2 600 000 € environ.)

[Seniors]



Une rentrée bien équipée

[Police municipale]

Comme les écoliers, on pourrait croire que l'équipe de la Police Municipale est passée au rayon « fournitures » avant la rentrée ! Quelques semaines avant septembre, un nouveau véhicule leur a été livré. Flambant neuf et arborant les couleurs du service, leur a permis de reprendre les patrouilles.



En effet, suite à un accident survenu sur la commune de Versoud, le véhicule était depuis hors service. À noter que la nouvelle voiture intègre désormais tous les équipements dernière génération, tel qu'une rampe lumineuse, un haut-parleur ou encore le dispositif d'interopérabilité. Ce dernier, composé d'une radio et d'une version portable (TPH 900), a d'ailleurs nécessité la formation des deux policiers municipaux.

En matière d'équipement, deux nouveautés restent encore à souligner. D'une part, la mise en service d'un cinémomètre laser (radar mobile). Son achat (faisant l'objet d'une convention) a été mutualisé avec la commune de Froges.

D'autre part, le passage à un système de verbalisation électronique. L'amende informatique doit permettre, à terme, la dématérialisation de la procédure de constatation des infractions contraventionnelles.

Comme l'explique Stéphanie Scheidecker, Brigadier-Chefprincipal, cette nouvelle procédure compte trois étapes clés « l'enregistrement des contraventions, la notification de la verbalisation et le recouvrement des amendes ». Un tel dispositif a toutefois demandé quelques aménagements. Ainsi, un logiciel spécialisé a été installé sur les postes informatiques des policiers municipaux, avec lequel des téléphones portables communiquent et envoient les contraventions. Enfin, une station de transfert complète l'équipement. Elle

est quant à elle reliée au Centre National de traitement des infractions routières.

Comment, alors, savoir si on a été verbalisé ? Même si cela n'est pas obligatoire, les agents peuvent vous signaler votre infraction par le biais d'un document papier placé sur votre véhicule. ●



RUISSEAU DE VORS ACCÈS INTERDIT !

La Municipalité vous rappelle que l'accès au ruisseau de Vors est formellement interdit aux quads, aux motos ou à tout autre véhicule motorisé. L'interdiction concerne également l'accès (même piéton) à la centrale hydroélectrique et thermique, et la station de pompage de Vors. Il s'agit d'une propriété communale, toute intrusion sur ces sites sans autorisation est passible de poursuites pénales. ●



[Recyclage]

Les huiles usagées : ne pas jeter n'importe où !

Le geste n'est plus à reproduire : vider les huiles alimentaires dans l'évier est désormais interdit. Répandues dans les canalisations, les huiles de friture se figent et se transforment en « pains de graisse ». Elles bloquent alors l'écoulement des eaux et agissent sur le bon fonctionnement des stations d'épuration. La présence d'huile dans le réseau entraîne un surcoût d'exploitation, ce qui conduit la Commune à faire appel à un prestataire de services en urgence.

Où déposer les huiles usagées ?

Les déchetteries de Crolles et de Saint-Ismier sont équipées chacune d'une « Baraque à huile ». Le dispositif se présente sous la forme d'une « Olibox », un seau étanche de 3 litres, remis gratuitement. À la maison, il accueille les huiles végétales et les graisses de cuisson. Une fois plein, il suffit de le déposer en déchetterie, dans l'un des casiers de la Baraque à huile. Un agent présent sur le site vous remet alors en échange, un seau propre. ●

[Accessibilité]

Nouvelle entrée pour le centre musical accords



Rappelez-vous, dans le numéro 72 du V.B. Infos, la mise en œuvre de l'Ad'Ap (Agenda d'accessibilité programmée) avait été dévoilée. Ainsi, tout au long du mois de juillet, marteaux-piqueurs, pelleteuses et bétonnières se sont emparés du CMA. Quelques semaines après, le bruit et la poussière ont laissé place à une grande rampe d'accès et un nouvel escalier, facilitant ainsi l'accessibilité de tous à l'école de musique.

Au même moment, à Brignoud, c'est la salle Désiré Granet qui s'est vue doter de nouveaux sanitaires, ainsi qu'un pourtour revu et corrigé afin d'en faciliter l'accès. ●

[Economie]

GLD

Une nouvelle étape pour

C'est en 1989 que Patrick Goffi fonde la société GLD. Depuis, l'entreprise se développe et devient en quelques décennies à peine, le leader de la logistique dans la région grenobloise. Villard-Bonnot est un secteur que GLD connaît bien puisqu'une première plateforme de 15 000 m² voit le jour en 2010 à Brignoud, puis une seconde de 36 000 m² en 2015 au cœur de la ZAC Grande-Île.

Moins de deux ans après la mise en service de ce bâtiment, GLD continue son développement et procède, le 28 juin, avec ses partenaires locaux, à la pose symbolique de la première pierre d'une

nouvelle plateforme. Dessinée par Soho Architecture et construite par la toute jeune entreprise lyonnaise OpenBox, elle s'étendra sur 24 000 m² (dont 550 m² réservés aux bureaux) et sera dotée de deux ponts roulants d'une capacité totale de 25 tonnes. Avec ce nouvel outil de pointe, GLD poursuit son expansion et propose ainsi à ses clients des prestations de transport, de stockage, d'emballage industriel de qualité.

Un dynamisme économique fortement apprécié ! Cette nouvelle plateforme, la sixième de l'entreprise en Isère, entraînera la création d'une cinquantaine d'emplois. Cela témoigne également du succès de l'intégration de GLD au sein de son environnement économique ! ●



La caserne des pompiers Ils ont fait le tour du propriétaire

Le 4 juillet, rue Guynemer, il y avait du monde. Après sa mise en service le 1^{er} septembre 2016, la nouvelle caserne des pompiers de Villard-Bonnot a été inaugurée. Ainsi, à 19h, Lionel Beffre, Préfet de l'Isère, Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil Départemental de l'Isère, Jean-Claude Peyrin, Président du Conseil d'Administration du SDIS de l'Isère, d'André Benkemoun, Directeur du Sdis et de Daniel Chavand Maire, accompagné d'élus, ont pris part à cet événement. De la revue des troupes à la remise des médailles, la soirée fut un succès. L'assistance a découvert une caserne moderne,

spacieuse, adaptée aux 49 femmes et hommes qui chaque jour viennent en aide à la population. Ainsi, le bâtiment abrite au rez-de-chaussée un grand garage où tous les véhicules trouvent leur place, une salle de sport, deux vestiaires, une salle des opérations et de télécommunication, deux salles de conférences et de formations. À l'étage, plusieurs bureaux occupent un large espace ; viennent ensuite deux dortoirs et une salle de détente avec cuisine donnant sur une belle terrasse. Ainsi regroupés, les pompiers de Laval, Froges et Villard-Bonnot sont désormais maîtres des lieux, avec pas moins de 52 149 heures de disponibilités rien que sur les six premiers mois de 2017 ! ●



[Inauguration]



Les pompiers de Villard-Bonnot en 2016

- 640 secours à personne
- 151 secours routiers
- 112 interventions sur des incendies



[Urbanisme]



OPAH

Des aides pour rénover votre habitation



L'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) vient d'être lancée par Le Grésivaudan. Il s'agit d'un accompagnement gratuit (conseil technique, conseil financier et fiscal et montage des dossiers de demandes de subventions) assorti de différentes aides financières, proposées aux propriétaires qui souhaitent rénover leurs logements.

Mis en place pour une durée de 3 ans à compter de cette année, l'OPAH a pour objectif d'inciter et de permettre la réhabilitation de l'habitat ancien. Ce programme s'articule autour de 3 axes : la lutte contre l'habitat dégradé, l'amélioration de la qualité énergétique et l'adaptation des logements aux personnes âgées et/ou handicapées.

Quelles sont les conditions d'éligibilité ?

Le logement doit être achevé depuis au moins 15 ans (sauf dérogation dans le cadre du handicap) et doit être destiné à un usage de résidence principale. Les travaux ne doivent pas être entrepris avant le dépôt du dossier par Soliha auprès des organismes financeurs et devront être réalisés (pose et fourniture) par des professionnels.

Au regard de ses revenus, le propriétaire occupant obtiendra des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat jusqu'à 50% du coût des travaux HT, plafonnés à 20 000 € mais aussi des aides complémentaires du Grésivaudan pour les travaux. En contrepartie, il s'engage à occuper son logement au titre de résidence principale pendant une durée minimale de 6 ans.

Le propriétaire qui loue son ou ses logements recevra des aides en fonction de l'état du logement avant travaux, selon les travaux envisagés et selon le loyer pratiqué après travaux. Il devra également s'engager à louer le logement à titre de résidence principale pendant au moins 9 ans en respectant un loyer maîtrisé. Les prix des loyers sont fixés réglementairement par l'État. Ils varient selon la localisation et la surface du logement.



Tous les travaux sont-ils subventionnés ?

Seuls les travaux répondant aux 3 types suivants entreront dans le cadre de l'OPAH.

- **Les travaux d'économie d'énergie** : isolation thermique, remplacement des menuiseries, amélioration ou changement du mode de chauffage...
- **Les travaux lourds visant à résoudre une dégradation importante du logement** (toiture, planchers, mise aux normes de l'installation électrique...)
- **Les travaux permettant l'adaptation pour le maintien à domicile** : pose de rampe, installation de monte escalier, dépose de la baignoire pour l'installation d'une douche à l'italienne ou à bac extra-plat.



Je me renseigne

Par téléphone : 0 805 030 004 (numéro vert : appel gratuit depuis un poste fixe)

Par courriel : le-gresivaudan@solihha.fr

Lors des permanences d'informations hebdomadaires l'OPAH

Chaque mercredi de 14 h à 16 h
Au siège du Grésivaudan
390, rue Henri-Fabre - Crolles



2017 aura sans doute été marquée par les nombreux chantiers en cours sur la Commune. Qu'ils soient de moyenne ou de grande envergure, tous devraient permettre à leur terme, d'améliorer la qualité de vie des Villardiens. Petit tour d'horizon...

GRAND FORMAT

Aménagements

Voyons les choses en grand !

Rétia des travaux et des projets

L'avenir des friches Rétia prend forme. Depuis la fin mai, des ouvertures se font sur le mur qui longe l'avenue Robert-Huant laissant entrevoir des bribes du chantier. Les riverains ont ainsi assisté à la démolition du bâtiment Fredet.

Si la phase préparatoire a désormais pris fin, la dépollution quant à elle se poursuivra jusqu'au cours du premier semestre 2018. Le site concentre différents types de pollution : hydrocarbures, polychlorobiphényles ou encore la pollution du sol au mercure. Questionné sur le procédé de dépollution, Christian Ille, chef de projet pour le site Rétia, explique que l'opération consiste à « mettre sous alvéole les terres impactées par les métaux. Nous allons construire une enceinte étanche composée d'une géomembrane en polyéthylène haute densité, elle-même entourée d'une couche d'argile, recouverte de terre pour former une butte paysagère de 6 000 m².

Les autres pollutions beaucoup moins importantes sont traitées soit directement sur le site, soit seront évacuées vers des sites de traitement. »

Dans un premier temps, la réhabilitation du site de Rétia permettra la construction d'une nouvelle infrastructure routière. Cette dernière entraînera la suppression du passage à niveau de Brignoud. Considérée comme préoccupante par la SNCF et les autorités, cette intersection devrait disparaître au profit d'un nouvel axe routier qui passera au-dessus du chemin de fer. Cette déviation reliera le giratoire de Crolles/Brignoud à un nouveau construit dans la zone Fredet (site Rétia). Parmi les aménagements liés à ce projet, la création d'une troisième voie ferrée organisera le terminus des trains périurbains en gare de Brignoud pour une desserte de 4 trains à l'heure en heure de pointe.





Le barreau Zone Grande-Île

Derrière ce projet se dissimulent en fait deux chantiers bien distincts, s'inscrivant pourtant l'un dans la continuité de l'autre.

En effet, lorsque le barreau de la Grande-Île est évoqué, la construction du demi-échangeur de la Bâtie suit peu après. Aussi, bien qu'aucun des deux chantiers ne se situe sur la Commune, les Villardiens seront les premiers à profiter des bienfaits de ces aménagements. Le barreau tout d'abord, a pour objectif de faciliter l'accès aux zones d'activités de Grande-Île et du Pruney. Ainsi, une route d'1,7 km devrait voir le jour d'ici 2020 entre la RD 523 (au niveau de la ZA du Pruney, face au stade Aristide Bergès) et de la RD 165 (avant le pont de la Bâtie). Plusieurs aménagements seront réalisés afin de desservir les zones d'activités et de franchir la voie ferrée. Cofinancé par la Communauté de communes Le Grésivaudan et le Département de l'Isère, le coût prévisionnel des travaux est estimé à 13 millions d'euros (HT).

Deux bretelles vont être créées sur les communes de Saint-Ismier et Saint-Nazaire-les-Eymes afin de compléter l'échangeur. Elles permettront ainsi, l'entrée et la sortie à la Bâtie, pour les usagers circulant sur l'A41 en provenance ou en direction de Chambéry. L'échangeur sera ainsi complet pour les usagers de l'A41. Les travaux démarrent cet automne. La mise en service est prévue pour le dernier trimestre de 2018. Le coût de l'opération est estimé à 8 millions d'euros (HT), réparti entre La Communauté de communes Le Grésivaudan (70%), le Département de l'Isère (25%) et AREA (5%). Avec la création du barreau, la circulation des voitures et surtout des poids lourds devrait être considérablement réduite sur la rue Grande-Île. Enfin, l'échangeur permettra un accès direct à Villard-Bonnot et fluidifiera le trafic. ●



Un cabinet médical boulevard de la Libération



En lieu et place de l'ancien centre de radiologie, un nouveau cabinet médical devrait ouvrir ses portes à Brignoud, courant 2018. Dans les quelque 55 m², prendront place 2 salles de consultations pour deux médecins généralistes, une salle d'attente, des commodités et un local de rangement. La consultation des entreprises a débuté le 28 août tandis que la Commission d'attribution devrait suivre à la mi-octobre. Les Services Techniques de la Ville se sont déjà chargés de l'évacuation de l'ancien mobilier. La dépose de la climatisation et de l'ascenseur a été confiée à des spécialistes. ●

Rénovation de la conduite d'adduction d'eau de Vors 1

Des travaux sont entrepris par la Commune afin de renouveler la conduite d'adduction d'eau située à l'amont de la microcentrale hydroélectrique de Vors 1. Cette conduite est alimentée par l'eau provenant des captages d'eau potable de Villard-Bonnot, situés sur la commune de Sainte-Agnès. Elle comptabilise une longueur totale de 1850 m. D'ailleurs, elle avait déjà fait l'objet d'une rénovation (sur 520 m en partie basse) partielle en 2004. La rénovation et la protection des captages avaient suivi en 2008. L'objectif aujourd'hui est de rénover les 1330 m de conduite restants. Les travaux d'aménagement et l'équipement de la centrale sont réalisés par la Régie Electrique Elise. Ainsi ils permettront à terme de sécuriser l'alimentation en eau de la ville, de mettre aux normes la conduite d'eau, de diminuer les pertes d'eau depuis cette même conduite

et enfin d'améliorer la qualité de l'eau pour la population. Cette eau sera turbinée dans la centrale hydroélectrique de Vors 1, produisant ainsi de l'électricité. ●



Papeteries de Lancey Faisons le point



FOCUS

Depuis le rachat du site des Papeteries de Lancey, la Commune s'emploie à maintenir le cap quant à la requalification de ces friches industrielles. Bien qu'un tel projet s'étende sur une dizaine d'années, les travaux avancent et le chantier se transforme peu à peu.

Dès septembre 2015, les premières entreprises investissent les lieux. L'essentiel des travaux était focalisé sur la Chaufferie 1. L'objectif — pour les 12 mois suivants — était le désamiantage et la dépollution de ce bâtiment qui fournissait jadis l'énergie dont avaient besoin les Papeteries. Jusqu'en octobre 2016, plusieurs endroits du site ont fait l'objet d'une dépollution. Parmi eux, on compte aujourd'hui le local transformateur de la Machine 8 2, une partie de la Râperie 3 et les Cuves à fuels lourds 4. Les cuves ont d'ailleurs été démolies, modifiant pour la première fois depuis le début des travaux l'aspect du site.

Juillet 2017 compte désormais comme une nouvelle étape dans le planning des travaux. Un nouveau marché public a été passé, cette fois-ci avec Moulin TP. L'entreprise se voit confier — pour une durée de 13 mois — la fin de la dépollution, du désamiantage et de la démolition de la Chaufferie. La salle de préparation des pâtes sera la suivante. On observe depuis le 4 septembre la mise en place d'une base de vie pour les ouvriers avec notamment l'installation de sas de décontamination et un système de récupération des eaux. La préparation du site (dégagement de surface, mise en place d'échafaudages...) devrait suivre pour permettre le début du désamiantage d'ici la fin de l'année. ●





Saliha Arrada

3^{ème} adjoint au Maire
Chargée de la vie scolaire et de la jeunesse



Le retour à la semaine de 4 jours proposé pour septembre 2018

Alors que l'Etat laisse carte blanche aux communes de poursuivre ou non la réforme des rythmes scolaires, le sujet est au cœur de toutes les discussions. Saliha Arrada fait le point sur la décision prise par la Municipalité.

Comment se positionne Villard-Bonnot vis-à-vis des TAP (Temps d'Activité Périscolaire) et des MAM (Moment d'Activité Maternel) ?

La réforme des rythmes scolaires à l'initiative du ministre de l'éducation nationale M. Peillon, a imposé aux communes les mises en place de la semaine de 4,5 jours et des activités périscolaires sans concertation avec celles-ci. Le financement de ces activités incombe aux communes alors que dans le même temps les subventions au fonctionnement de l'état subissent une baisse drastique.

Il eut été préférable que ces activités soient d'une part financées par le ministère de l'éducation et d'autre part que leur encadrement soit assuré par celui-ci. Villard-Bonnot a, malgré tout, proposé des activités de qualité et accueilli plus de la moitié des effectifs totaux de nos écoles. Ces activités grèvent significativement le budget communal (environs 150 000 €/an). Le recrutement des animateurs est très difficile également. La capacité d'accueil de nos infrastructures villardiennes est à son maximum. Il est impossible d'inscrire plus d'élèves aux activités en assurant la qualité et la sécurité qui s'imposent. Enfin, les familles sont impactées financièrement par la mise en place des TAP et MAM.

Qu'est ce qui a motivé leur maintien cette année ?

Notre ville, a attendu, comme toutes les villes de France la parution du décret autorisant la semaine à 4 jours. Le journal officiel l'a annoncé au mois de juillet. A cette date les services municipaux ont largement terminé l'organisation de la rentrée prochaine. Les différents acteurs de la communauté éducative étant en congés, les échanges de la ville avec eux étaient compromis. Aussi, l'équipe municipale a préféré reconduire l'organisation périscolaire de 2017 pour cette rentrée.

Comment allez-vous préparer le changement de cap pour septembre 2018 ?

La semaine de 4 jours sera à l'ordre du jour de cette année scolaire 2017-2018. A cet effet, des rencontres régulières seront proposées aux différents acteurs. Il reste à définir le calendrier. Il est aussi incontournable de prendre en compte l'organisation de la ville de Frogès, avec qui nous partageons le centre de loisirs (SICSOC).

Quels vont être les autres projets menés ?

Cette année scolaire sera marquée par le projet du nouveau restaurant scolaire de l'école République, l'objectif étant d'augmenter la capacité d'accueil afin d'assurer un service unique pour les enfants. La ville projette également la création d'une classe supplémentaire dans l'enceinte de l'école maternelle République. Villard-Bonnot travaillera sur un système de rafraîchissement des salles de classe pour les périodes estivales. Il sera aussi question de la mise en accessibilité des écoles au cours de cette année.



Ecole maternelle Victor-Hugo

© David Grefte

Quoi de neuf dans nos écoles ?

Profitant du calme des vacances scolaires, des petites mains ont investi les locaux. Un peu de peinture par-ci, quelques luminaires changés par-là, l'installation de plusieurs étagères dans les classes de Libération, de nouvelles toitures sur les cabanes dans la cour de l'école Victor-Hugo ou encore des travaux favorisant l'accessibilité aux écoles Pasteur et Jules-Ferry... Tout a été fait pour améliorer l'environnement de travail des petits Villardiens. D'autres nouveautés ont fait leur apparition à la rentrée ! 3 tables de pique-nique ont été installées à Victor Hugo. Elles font double usage puisqu'une fois le plateau ouvert, un bac à sable apparaît ! A noter également, l'achat de 6 ordinateurs portables pour les écoles maternelles. Indispensable outil pour l'apprentissage !

Le transport scolaire

Villard-Bonnot organise le ramassage scolaire en direction des écoles maternelles et élémentaires.

Tout comme les autres services liés au périscolaire (garderie et restauration), une augmentation générale de 2% est appliquée comme les années précédentes.

Un parcours dessert les écoles Jules-Ferry, République et Pasteur, un autre dessert les écoles Libération, Victor-Hugo et Pasteur. Les fiches horaires sont affichées dans les écoles et disponibles en Mairie.

Collège, lycée : TouGo !

Le Grésivaudan vous propose plusieurs lignes de bus afin de circuler sur le territoire. Pour en savoir plus, rendez-vous dans votre Agence TouGo / Mobi-G ouverte du lundi au vendredi (de 9h à 13h et de 14h à 19h) et le samedi matin (de 9h à 12h).

Achats possibles : carte OÛRA !, les Pass Transisère et tous les titres de transports du réseau TouGo.

1846, rue de Belledonne à Crolles
0 800 941 103 (Appel gratuit)



Bienvenue à...

- Sylvie Vallier** (Victor-Hugo)
En charge des grandes sections, Sylvie remplace Marie Charton, sur le poste d'Aude Moussy.
- Céline Richard** (Victor-Hugo)
Céline est depuis septembre en charge des petites sections.
- Aurélie Defrance** (Pasteur)
Aurélie est nommée sur le poste de Cécile Gallois qu'elle remplace désormais.
- Emmanuelle Crisci** (Jules-Ferry)
En charge des CPb, Emmanuelle remplace Martine Bonnefond qui a pris sa retraite en juillet 2017.
- Catherine Morsel** (Libération)
Psychologue scolaire, elle remplace Christine Millier qui a pris sa retraite en juillet 2017.
- Alain Achard** (Libération)
Nouvel enseignant au Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficultés, il intervient pour l'aide G.

Du côté des effectifs

307 élèves sont répartis entre les 3 écoles maternelles 469 élèves en écoles élémentaires



Du côté du Lycée Marie-Reynoard

La rentrée fut plutôt médiatisée pour les élèves du Lycée Marie-Reynoard ! La raison ?

La venue de Madame le Recteur de l'Académie de Grenoble, Claudine Schmidt-Lainé, accompagnée de Viviane Henry, inspectrice d'académie et directrice académique des services de l'Education nationale. Guidées par Patricia Buër, Proviseur de l'établissement, elles ont pris connaissance des locaux et rencontrées l'équipe enseignante.

La visite s'est ensuite poursuivie avec l'intégration des élèves de seconde au travers d'un jeu de piste/énigmes qui consistait à élaborer à partir de mots-clés, la devise de cette promotion 2017-2018. A l'unanimité, la formule « L'accueil de tous, le respect de chacun et l'engagement de tous pour chacun » fut adoptée.



Responsables d'équipes scolaires

École Maternelle République / Lancey

Directeur : Stéphane Jacquier
Place de la République - 04 76 71 44 51

École Maternelle Pasteur / Villard-Bonnot

Directrice : Fanny Vareille
Rue Pasteur - 04 76 71 43 74

École Maternelle Victor-Hugo / Brignoud

Directrice : Sophie Havrez
2, rue de la Scierie - 04 76 71 37 64

École Élémentaire Libération / Brignoud

Directrice : Nadia Zafriou
Bd. de la Libération - 04 76 71 43 77

École Élémentaire Jules-Ferry / Villard-Bonnot

Directrice : Delphine Quercia
20, Bd. Jules-Ferry - 04 76 71 44 23

Associations

C'est la rentrée! des petits, des grands et... des associations! Le samedi 9 septembre, dans le gymnase Jean-Jaurès, une vingtaine de stands colorés occupaient l'espace. Le rendez-vous est désormais incontournable! Il n'y avait que l'embaras du choix entre les nombreux clubs sportifs, les associations culturelles, les loisirs créatifs... Impossible de ne pas trouver l'activité idéale!

Le Forum en images



Bienvenue à...

Un Pas de Fée

L'association Un Pas de Fée propose des pratiques exercées en conscience qui permettent de contribuer à une meilleure connaissance de soi et de l'autre.



Actuellement, elle propose des cours de méditation Pleine Présence/Pleine Conscience, de marche méditative, relaxation sonore, relaxation des 5 éléments ou encore des massages Thaï (bien-être).

➔ **Utile!** Retrouvez toute l'actualité d'Un Pas de Fée sur la page facebook.com/unpasdefee. Lieu: souvent La Combe de Lancey. Inscription possible à chaque proposition en ponctuel.

✉ unpasdefee@gmail.com - 06 15 47 39 25

Music@Scène

Music@Scène est une troupe de comédie musicale du Grésivaudan composée d'une quinzaine de musiciens et d'une dizaine d'acteurs chanteurs. L'association joue une nouvelle création chaque année dans les salles du Grésivaudan.

➔ **Utile!** Envie de tenter l'aventure Music@Scène? Rendez-vous tous les jeudis soir à la salle Cartier-Millon de Saint-Nazaire-les-Eymes.

✉ musicatscene@free.fr - 06 52 75 59 73
http://music.scene.free.fr



Energie en Mouvement

Premier Forum des associations pour Dominique Silvente, Présidente d'Energie en mouvement! Créée il y a 4 ans, l'association propose depuis janvier 2017, des cours de Qi Gong. La pratique de cet art traditionnel consiste en des mouvements lents et détendus favorisant la relaxation du corps, le renforcement de l'énergie vitale, une meilleure aptitude à combattre le stress.

➔ **Utile!** Tous les mardis de 9h à 11h, salle Bizet-Art.

✉ 06 74 40 21 98 et 09 75 72 39 50
associaem38@orange.fr
www.energie-en-mouvement-78.websself.net



2 questions à...

USBG 2014

2017-2018: un nouveau départ pour le club?

Depuis le mois de juin, le club a entièrement renouvelé son bureau. Une page se tourne dans l'histoire de l'USBG. Les projets se multiplient: de nouveaux maillots, le respect du sport et des coéquipiers, un meilleur encadrement pour les enfants grâce à des éducateurs formés.

Quels niveaux de pratique sont proposés par le club?

Pour cette nouvelle saison, nous proposons des entraînements en catégorie U6 à U15.

Du côté du...

Roller Hockey Club

Au stand des Dauphins, l'ambiance était à la fête! Alors que de jeunes joueurs circulaient dans le gymnase rollers aux pieds et crosse à la main, le bureau accueillait les familles venues inscrire leurs enfants au Club. Mais si les membres avaient le sourire ce samedi 9 septembre, c'est aussi parce qu'une belle nouvelle venait de tomber: Théo Fontanille, Lambert Hamon et Jérémy Lapresa (membres de l'équipe de France) venaient d'être sacrés Champion du Monde de Roller Hockey Senior, en Chine. Pour Jordane Nicolletti, Président du Club et Marc Fontanille, père de Théo et membre du bureau, l'émotion et la fierté étaient grandes, car c'est au RCVB que les Champions ont été formés! Félicitations, Messieurs!



Calao Neere

L'association Calao-Neere développe des actions en partenariat avec le village de Niansogoni, situé au Burkina-Fasso. Calao-Neere apporte son aide aux projets favorisant le développement du tourisme solidaire, la protection du patrimoine, l'obtention de microcrédits mais également aux idées lancées par la population locale en priorité mais aussi dans d'autres pays d'Afrique. L'association met également en œuvre le parrainage d'enfants.

➔ **Utile!** Jean-Marc Trémoulet est le Président de l'association Calao-Neere, Membre du Collectif des Associations de Solidarité Internationale du Grésivaudan.

✉ www.calao-neere.fr - 06 19 53 67 58
hinano38@aol.co



[Jumelage]

Le temps d'une soirée, ils ont découvert le folklore sicilien

Les échanges culturels vont bon train entre Villard-Bonnot et Calamonaci depuis leur jumelage en mars 2016. Tisser des liens malgré la distance et rendre attractif et vivant ce jumelage n'est pas une mince affaire. Heureusement, de part et d'autre de la Méditerranée, les âmes sont nombreuses à mettre du cœur à l'ouvrage!

Côté villardien, c'est au Comité de Jumelage que nous devons l'initiative d'une soirée spéciale le 3 juin dernier. L'idée était simple et efficace: proposer une soirée dîner-spectacle aux Villardiens et ainsi s'imprégner du folklore sicilien. Une belle réussite, puisque l'Espace Bergès a accueilli sur ses planches, la troupe de danseurs et musiciens Folk Poggio Diana. Quelque 300 spectateurs ont assisté au défilé d'une trentaine de tableaux mêlant chants et danses folkloriques. Plusieurs scènes de vies se sont ainsi succédé. Tous gardent en mémoire la technicité des artistes, leur talent ainsi que les magnifiques costumes et habits traditionnels rouges, noirs et blancs. C'est sous une salve d'applaudissements que la troupe s'est retirée afin que la seconde partie de la soirée commence. Après l'émerveillement, place au ravissement des papilles avec une spectaculaire « Spaghetti Party »! 165 convives comblés qui n'ont pas manqué de féliciter les courageuses cuisinières!



Quelques mots de Marilynne Vernia
Comité de Jumelage entre Villard-Bonnot et Calamonaci

« Je suis vraiment enthousiaste quant à l'énorme succès du spectacle organisé le 3 juin 2017 à l'Espace Bergès. Les performances des danses et des chansons présentées par le groupe folklorique Poggio Diana ont permis aux Villardiens de découvrir les anciennes traditions siciliennes. Beaucoup sont venus me témoigner leur enthousiasme! Les personnes d'origine sicilienne ont retrouvé leurs racines et ont adoré chanter les refrains que leurs grands-parents leur ont transmis. L'objectif principal du jumelage a été parfaitement atteint car nous étions tous réunis pour applaudir et danser sur les mêmes notes. L'organisation du séjour d'un groupe de 30 personnes a demandé beaucoup d'investissement... J'espère qu'après un événement aussi réussi, nombreux seront ceux qui souhaiteront adhérer à notre Comité de Jumelage entre Villard-Bonnot et Calamonaci! »

L'aboutissement de 3 années de travail

A l'issue de l'enquête publique unique, le Conseil municipal de la commune de Villard-Bonnot a approuvé la révision de son Plan d'Occupation des Sols (POS) et son évolution en Plan Local d'Urbanisme (PLU) le 28 juin dernier.



Le P.L.U.

Le dossier du PLU s'appuie sur son projet d'aménagement et de développement durable (PADD) pour les 10 à 12 prochaines années. Elaboré en conformité avec le cadre législatif et réglementaire national et en déclinaison des documents d'urbanisme de niveau supérieur, ce PLU a pour objectif de donner à la commune son outil de référence pour les années à venir en termes de protection de son environnement, de possibilités d'usage de son sol, d'aménagement de son territoire, de son développement économique, et d'évolution de son urbanisation.

Projet de zonage d'assainissement

Associé au projet de PLU, le projet de zonage d'assainissement a également été entériné le 28 juin. Le zonage d'assainissement approuvé s'appuie sur un schéma directeur d'assainissement qui, à partir d'un état de la situation actuelle des réseaux, de critères d'aptitude des milieux, de pertinence technique, de faisabilité économique, et de respect de l'environnement réglementaire, fait une étude comparative de différents scénarios d'évolution et présente une synthèse des restructurations et investigations proposées. Pour chaque secteur du territoire de la commune, le projet de zonage propose ainsi les solutions retenues et applicables en termes d'assainissement des eaux usées et de traitement des eaux pluviales.

UTILE

Lors de vos projets de constructions soumis à autorisations d'urbanisme vous devez vous référer à ces documents.

Les documents sont consultables en mairie et sur le site internet de la Commune.

- www.villard-bonnot.fr
 Rubrique → **A votre service**
 → **Urbanisme**
 → **Plan Local d'Urbanisme**

« Le Plan Local d'Urbanisme nous a permis de réfléchir sur le devenir de notre Commune qui, je vous le rappelle, est une commune très contrainte en matière d'occupation des sols. Les grands axes de développement ont ainsi pu être définis, avec l'ensemble du Conseil Municipal.

Une profonde réflexion a été menée afin de rendre le projet urbain plus cohérent, plus attractif et intégrant au mieux le développement futur des friches des Papeteries de Lancey. Ce PLU nous semble répondre aux enjeux de la région urbaine tout en gardant une vraie spécificité et une image exemplaire sur les 4 grands domaines : le logement, le développement économique, les transports et l'environnement.

Je suis fier d'avoir piloté ce projet, tant sur la méthode que sur le fond et je tiens à remercier le service Urbanisme pour son investissement. Je me réjouis que notre PLU ait pu être approuvé à la majorité absolue et avec les applaudissements du Conseil Municipal, le 28 juin.

Le service Urbanisme et moi-même restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires. »



Quelques mots de Frédéric Ceva
 6^{ème} adjoint
 Chargé de l'urbanisme

Le Centre de Loisirs déménage !

Afin de garantir une qualité d'accueil optimale pour les enfants des communes de Villard-Bonnot et de Froges, la décision a été prise cet été de regrouper les différentes antennes du Centre de Loisirs intercommunal en un seul lieu.

Rappelons que jusqu'alors, les 3-5 ans étaient répartis entre les écoles Guynemer et Fredet (Froges) et les 6-11 ans occupaient l'école Libération (Brignoud). Ainsi donc, le choix s'est arrêté sur le Groupe Scolaire Georges Sand, à Froges. Tous se réjouissent de voir les enfants réunis dans des locaux modernes, adaptés, spacieux et proches du complexe sportif.

Pendant les vacances : journée 8 h-18 h ou demi-journée de 8 h 12 h/13 h 30-18 h avec ou sans repas. Des séjours vacances pour les 4-11 ans sont aussi organisés !

Les mercredis scolaires avec repas 11 h 30-18 h ou sans repas 13 h 30-18 h (ramassage en bus au départ de chaque école).

Centre de Loisirs - 04 76 71 59 60
 Groupe scolaire Georges-Sand, La Passière
 245, rue de Bretagne - 38190 Froges

De nouvelles activités !

L'une des grandes forces du Centre Socioculturel de Brignoud est de proposer sans cesse des nouveautés !

Ainsi, le catalogue 2017-2018 s'étoffe :

Section « Loisirs Créatifs »

↳ **Art floral**
 Mercredi de 13 h 30 à 14 h 30 pour les 10 ans et plus
 Jeudi de 18 h 30 à 20 h 30 pour les adultes.

↳ **Bijoux, atelier créatif**
 Mercredi de 15 h à 17 h pour les 7 ans et plus

↳ **Danse en couple seniors**
 Valse, Rock, Salsa, Bachata, Batango-tango, Cha-Cha, Kizomba, Merengue et animation afro-caribéennes.

↳ **Zumba**
 Lundi de 12 h 15 à 13 h 15 à la Maison de la jeunesse pour les 12-16 ans

Mardi de 12 h 15 à 13 h 15 au CSC pour les 16 ans jusqu'aux adultes

Section « Sports »

↳ **Capoeira**
 Vendredi dès 17 h Jeunesse, dès 5 ans
 Jeudi de 20 h à 21 h 30 15 ans jusqu'aux adultes

La halte-garderie devient multi-accueil

Le bruit et la poussière ont laissé place fin juillet à une nouvelle version des « Petits petons » : un multi-accueil. La structure a ainsi ouvert ses portes le 4 septembre, à ses nouveaux petits pensionnaires ! Répondant aux attentes de chacun, le bâtiment apparaît comme métamorphosé ! Pour mémoire, les travaux ont entre autres permis la mise aux normes de l'installation électrique, de l'accessibilité, des sols et ont également permis la création d'une cour, d'une cuisine et de 4 dortoirs. Ces derniers portent la capacité d'accueil des « Petits Petons » à 28 couchages !

Accueil des 0-3 ans, du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h non-stop. Avec ou sans repas.

Les petits Petons - 04 76 71 55 55
 lespetitspetons@csc-brignoud.fr



[Du côté du
CSC
 de Brignoud]

Le Centre Socioculturel de Brignoud connaît de grands changements depuis un an.

Et avec cette rentrée 2017-2018, c'est un vent de nouveautés qui souffle sur le centre !

Les brèves du CSC

Connaissez-vous le Lieu d'Accueil Enfants-Parents ?

Le L.A.E.P, par le support du jeu, participe à l'éveil et à la socialisation des enfants (0-6ans). Ce temps apporte un appui aux familles dans la relation avec leurs enfants grâce aux échanges entre parents et avec les personnels qualifiés.

Reprise le 6 octobre. Rendez-Vous tous les vendredis. Fermé pendant les vacances scolaires, sauf en juillet.

Sabine Arpino - 04 76 71 59 60
 sabine.arpino@csc-brignoud.fr

Le Café des Parents d'Ados

Vous souhaitez partager votre expérience sur l'adolescence avec d'autres parents ? Vous avez des questions, des difficultés, des doutes ? Ce café est fait pour vous ! Sous l'encadrement des deux accueillants, vous pourrez écouter, échanger, communiquer en toute simplicité.

Ce café est organisé en partenariat avec l'association Altacan. Rendez-vous deux fois par mois de 18 h à 20 h au CSC de Brignoud le mardi et dans les locaux de l'association GAIA, le jeudi à Pontcharra. Prochainement au CSC : le mardi 7 novembre et le mardi 9 janvier.

http://www.cafe-des-parents-ados-gresivaudan.fr/

Soutien scolaire : entrée aux grandes écoles d'arts

En complément du module « soutien scolaire », cette année le CSC propose un coup de pouce aux artistes en devenir avec la mise en place en octobre d'une aide aux concours d'entrée des grandes écoles d'arts. Accompagnés d'une professionnelle, préparez votre book, votre épreuve d'arts plastique au BAC avec un soutien ou encore suivez des cours d'histoire de l'art. Cela vous dit ? Réservez le créneau 17 h-19 h tous les mercredis !

accueil@csc-brignoud.fr

Associations

La formule est simple, elle marque les esprits. Tel est le message qu'ont souhaité transmettre aux enfants de l'école Jules Ferry, **Andrée Soto, Présidente de l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Villard-Bonnot et Jeanine Barbier, Présidente de la Fédération départementale des donneurs de sang,**

Je donne mon sang, je sauve des vies.



Cette opération était une grande première ! A la fois pour les organisatrices, qui avaient pour l'occasion adapté leur discours à un jeune public, mais également pour les élèves de CM2 de Carole Crimier et de Marjorie Bernard. Il faut dire que l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Villard-Bonnot ne manque jamais de saisir une opportunité d'informer la population ! Chaque année, sur les foires de Lancey et de Brignoud ou durant les collectes de dons, Andrée et ses acolytes répondent présents. Ainsi, le 15 juin dernier, dans la salle audiovisuelle de l'école, une cinquantaine d'enfants s'est vue expliquer le don du sang. Pourquoi ? A quoi cela sert ? Que donne-t-on exactement ? Est-on rémunéré pour quelques millilitres de son sang ? Ce jour-là, les questions fusaiement. Une aubaine pour les deux formatrices ! De la composition du sang à la définition de ce que sont les globules rouges et blancs, le plasma, les plaquettes ou encore le cheminement que fait le sang depuis le moment où il est prélevé sur une personne jusqu'au moment où il sauve une vie, toutes les thématiques ont été abordées ! ●



Jeanine Barbier et Andrée Soto

Andrée Soto nous explique...

« Depuis que je suis à la présidence de l'Amicale, je souhaitais intervenir dans une école. Pour ce faire, j'ai suivi une formation aux interventions en milieu scolaire. C'était d'ailleurs ma première intervention et j'avais un peu le trac ! Mon objectif était d'animer, d'apporter un éclairage et des réponses sur la nécessité de donner son sang pour soigner des malades et sauver des vies. Expliquer la composition du sang, les groupes sanguins et surtout pourquoi être bénévole était capital. Les élèves se sont montrés attentifs et réceptifs aux explications apportées. Leur curiosité et leur enthousiasme étaient très motivants ! Ce fut un moment d'échange instructif. Cette première intervention a été enrichissante : je suis prête pour aller rencontrer d'autres classes de CM2 ! » ●



Université InterCommunale du Grésivaudan

L'UICG, Université InterCommunale du Grésivaudan est une association intercommunale à vocation culturelle qui se donne pour mission de favoriser l'accès à la connaissance, de faire partager la culture ainsi que l'épanouissement personnel, dans une ambiance conviviale. Jeune, adulte ou senior, les cours de l'UICG sont ouverts à tous. Aucun prérequis n'est demandé pour participer et aucun diplôme n'est délivré. Seuls les centres d'intérêt guident les étudiants. Elle propose des conférences, des cours et des ateliers — dispensés par des enseignants spécialistes — dans les domaines des Arts, des Lettres et des Sciences dans 28 communes du Grésivaudan. Les salles de cours, ateliers ou conférences sont mises à disposition par 28 communes du Grésivaudan.

L'UICG sur les ondes de Radio Grésivaudan !
Tous les mardis à 18 h et les samedis à 13 h, l'UICG anime une émission sur le 87.8 FM. Découvrez en direct les actualités de l'UICG, rencontres et dialogues avec un invité sur des thématiques à chaque fois ! A écouter aussi sur www.uicg.f/radio ●



UICG - 19bis, Bd. Jules-Ferry
38190 Villard-Bonnot
07 83 16 88 60 - contact@uicg.fr
<http://www.uicg.fr/>
Programme détaillé disponible dans les mairies, bibliothèques et espaces culturels.

[espace] ARAGON

Lancement de la saison culturelle 2017-2018

Pour les locaux, les passionnés de culture, les cinéphiles, les mordus d'art, septembre 2017 fait date. C'est avec nostalgie et panache que l'Equipe de l'Espace Aragon célèbre les 30 ans d'existence de ce haut lieu culturel du Grésivaudan. C'est donc tout naturellement autour du thème « Histoire Papier » que la saison 2017-2018 s'ouvre. Une belle occasion pour mettre en évidence le lien entre « culture » et « activité économique » par un retour sur l'histoire. Voici un petit aperçu de ce qui vous attend. Et autant vous prévenir, le papier vous surprendra !



Théâtre, musique, pop-up, le 12 janvier à 20 h
« Du rêve que fût ma vie », Compagnie Les Anges au Plafond. Du papier, du papier et une contrebasse. La feuille vierge et lisse, la page blanche comme point de départ de chaque paragraphe de cette histoire. Entre sculpture et pop-up.

Chanson polyphonique, le 2 mars à 20 h
« Les hormones de Simone », Evasion chante Anne Sylvestre. Le quintet vocal élargi son horizon en s'emparant du répertoire d'Anne Sylvestre.

Théâtre de papier, le 13 mars à 18 h 30
1 « Marcellin Caillou », Les Ateliers du Capricorne. Dès 7 ans. Comment adapter ce célèbre album de Jean-Jacques Sempé ? Avec le papier !

Hip-Hop pour 5 danseurs et 351 livres le 22 mars à 20 h
2 « Index », Compagnie Pyramid. Quand le hip-hop rend hommage au livre, cela donne INDEX, un ballet pour 5 danseurs en soif d'apprendre.



WEEK-END PAPIER, le temps fort de la saison
Sur une période allant du 10 avril au 15 mai, plusieurs événements sont programmés : conférences, expositions, ateliers, visites...
Du 10 au 27 avril. « Usines de Froges et de Brignoud : les ouvriers racontent », Histoires de... Exposition ; « Papetiers, Papetières », Emilie B. Photographies ; « Fantômes de la papet », Josette Borel. Photographies ; « Une vie de métallos », Yves Nivot Photographies.
Le 26 avril à 20 h. « Kraff », Théâtre de Romette. Danse et théâtre de marionnette. Dès 8 ans.
Le 27 avril à 20 h 30. « Paroles d'ouvriers », Compagnie Taxi Brousse, Banquet.
Le 28 avril à 20 h. « De mémoire d'ouvrier », Gilles Perret, projection cinématographique.
Le 30 avril à 18 h. « De l'incidence du papier dans notre paysage », Jean Roinat. Conférence.

Et toujours, les incontournables
Autour du cinéma : « Ciné J », « Soirées Cinéma », « Passeurs d'images »...
3 Du 23 au 31 octobre. Pour les jeunes : « Cinépti'déj », « Ciné Radio », « Le Festival du Film pour Enfants » ...
4 Les 7 et 8 avril. « Grésimaginaire ». affûtez vos épées, sortez vos sabres laser, remplissez le réservoir à deutérium de votre vaisseau, embarquez gobelins, vampires et autres créatures, il est temps. Vous y retrouverez toute une flopée d'auteurs, d'illustrateurs, d'éditeurs spécialisés dans le vaste monde de la SFFF. Et pour ceux qui ignorent encore la signification de ce sigle bizarre, rien à voir avec une messe noire destinée à l'appel du grand Cthulhu... à vous de le découvrir ! Tables rondes, jeux, animations sont à l'ordre du jour et, surtout, dédicaces auprès des nombreux auteurs disponibles pour vous. ●



Programmation complète de la saison 2017-2018 www.espace-aragon.fr

A vos Agendas !



© David Greffe

Atelier « Animaux en folie »

Les enfants partiront à la découverte des animaux créés par Jérôme Bayet qui se sont installés au musée et réaliseront avec l'artiste des animaux en papier mâchés inspirés des lieux et de leur imagination. Atelier destiné aux enfants à partir de 6 ans, animé par Jérôme Bayet.

3,80 €/enfant. Inscriptions 04 38 92 19 60
jeudi 2 novembre de 14h30 à 18h30

Atelier « Animaux en folie » pour les petits

Enfants et « parents » partiront à la découverte des animaux créés par Jérôme Bayet qui se sont installés au musée et réaliseront avec l'artiste des animaux en papier mâchés inspirés des lieux et de leur imagination.

Atelier parents-enfants à partir de 3 ans, animé par Jérôme Bayet.
3,80 €/enfant. Inscriptions 04 38 92 19 60
vendredi 3 novembre de 10h à 12h

« La force de l'eau, la force de l'art »

Visite guidée du musée sous la conduite d'un guide professionnel qui vous fera aller à la rencontre d'Aristide Bergès, promoteur de la houille blanche et de l'hydroélectricité.

Rendez-vous à l'accueil (durée une heure)
3,80 €/personne, dans la limite des places disponibles.
dimanche 12 novembre à 15h30



A [MUSÉE] VOUS



Théâtre « au bout du rouleau »

Par la Compagnie Théorème de Planck. C'est l'histoire d'une rencontre entre deux personnages, totalement opposés, dont les chemins n'auraient jamais dû se croiser. D'un côté, un chômeur, Didier Loiseau, scandalisé de l'impact catastrophique du consumérisme, rempli de rêves. De l'autre côté, un grand patron, Gérard Boyer, leader mondial du papier toilette, responsable de milliers d'emplois et investi corps et âme dans la croissance de sa société.

Dès 12 ans. Durée: 1h 20. Infos tarifs: 04 76 71 22 51
dimanche 15 octobre à 17h30

Concert « Mille ponts » Amélie-les-crayons

Nouvelle chanson française. Amélie-les-crayons ne fait pas des concerts: elle fait des spectacles avec une qualité d'image, de son, de mouvements qui la rendent unique. Son moteur, c'est la surprise: elle préfère l'aventure des chemins de traverse, filer là où on ne l'attend pas. « Mille ponts » est un spectacle sur le lien, la filiation, le fil invisible qui relie chaque vie sur ce monde.

Tout public. Durée: 1h 25. Infos tarifs: 04 76 71 22 51
vendredi 10 novembre à 20h

Humour « La touche étoile »

La touche étoile, de la Compagnie Théâtre des Muses. La communication règne en maître sur nos vies: on like, on follow, on « réunione », on attend notre correspondant sur une musique de Vivaldi... et onenpeutplus.com! Gilles Dyrek et ses acolytes nous embarquent dans un spectacle loufoque, voire déjanté... mais tellement proche de la réalité.

Tout public, dès 12 ans. Durée: 1h 20. Infos tarifs: 04 76 71 22 51
vendredi 17 novembre à 20h

Festivités

Foire d'automne

Venez découvrir les saveurs et les couleurs de l'automne dans les rues de Brignoud. Animations, manèges, buvette et restauration sur place.

samedi 14 octobre à partir de 8h

Marché de Noël

Venez déambuler dans les allées du Marché, Place du 24 août et Place Jean Moulin, pour peut-être trouver des idées de cadeaux, déguster des spécialités locales ou simplement pour partager un verre de vin chaud... Les nombreuses animations n'attendent que vous! Cette année Le Marché de Noël accueille « La Fabrique des Lutins ». Le Père Noël rencontrera les enfants de 14h 30 à 16h 30 dans son chalet. Prêtant une oreille attentive à leurs souhaits, il distribuera des gourmandises!

Un photographe professionnel sera présent pour réaliser des portraits gratuitement.

samedi 16 décembre à partir de 14h

Colis de Noël

A l'École République, à Lancey ainsi qu'à la salle Désiré Granet, à Brignoud.

samedi 16 décembre de 10h à 12h



Dans votre commune

Commémoration Armistice 1918

10h 15, place du 24 Août à Brignoud
11h au Monument aux Morts, rue Pasteur à Villard-Bonnot
Un apéritif sera servi au restaurant scolaire Jacques-Prévert
11 novembre à 10h et 11h

Conseils municipaux

Le mardi 31 octobre à 18h 30 en mairie.
Le mercredi 15 décembre à 18h en mairie.



Villard-Bonnot, ville-dortoir ?

Le forum des associations organisé début septembre a permis de démontrer que notre ville ne manque pas de personnes volontaires contribuant à l'animation, sportive, culturelle et de loisirs à Villard-Bonnot. Les associations sont forces d'idées pour proposer des actions comme des vide-greniers ou des tournois sportifs...

Pourtant, le constat que notre commune manque de dynamisme et n'attire pas les concitoyens dans les festivités est bien réel. Seules, les foires de Brignoud et Lancey avec les commerçants ambulants tirent leur épingle du jeu. Dommage que les associations locales y soient si peu présentes. Nous déplorons le manque de propositions issues de la Mairie, si ce n'est le défilé de déguisements lors du Carnaval et le feu d'artifice du 14 juillet. Pas de fêtes de la musique, ni de soirées dansantes. La présence des infrastructures de la Communauté de Communes comme l'Espace Aragon ou le boulodrome Bergès permettent heureusement quelques animations. Pourquoi n'existe-t-il pas un « comité des fêtes » à Villard-Bonnot? Un comité, composé de représentants de la Commune, et des diverses associations villardiennes, mais aussi de citoyens lambda, qui pourraient initier et planifier des manifestations. Et que dire des commerces qui se meuvent à Villard-Bonnot, qui ferment les uns après les autres alors qu'une ville comme Crolles devient un véritable pôle commercial!

Pourquoi la Mairie est-elle obligée de racheter des fonds de commerce comme le bar « L'Ekynox » à Brignoud ou « Le mouton à 5 pattes » à Lancey pour conserver une activité?

Nous avons des idées pour redynamiser notre ville, mais nous attendons aussi vos propositions. Notre espace mail vous est ouvert pour partager et échanger. ●

Jean-Claude Torrecillas, Annie David, Gisèle Minassian, Jean-Pierre Miozzo, Alain Jolly

 elusvb@outlook.fr



Prétendre que notre ville manque de dynamisme nous semble particulièrement caricatural et excessif, déclarer que notre commune n'attire pas nos concitoyens vers les festivités nous apparaît tout aussi absurde. En préalable, nous dirons simplement que Villard-Bonnot consacre à ses très nombreuses et diverses sociétés sportives, culturelles, associatives, sociales, bref, toutes celles qui contribuent tout au long de l'année à son animation, la somme de 89950 €. Il est bon de porter cette somme à la connaissance de chacun!

La ville s'implique aussi énormément au support logistique, du mieux qu'elle peut, et jusqu'à la limite de ses moyens techniques qui sont objectivement importants. Ainsi, dans les 7 premiers mois de l'année 2017, et rien qu'à l'Espace Bergès, 17 manifestations sportives et culturelles impliquant directement des acteurs ou spectateurs Villardiens se sont déroulées...! Et bien entendu, sans compter, Aragon, Jean-Vilar et autres.

Dix de nos associations locales participent à la foire de Brignoud et douze à celle de Lancey; tout ceci est aisément vérifiable. Rappelons également le succès du Printemps des Arts, inauguré au mois de mai 2017 et reconduit en 2018, ainsi que celui de la soirée Sicilienne, organisée par le Comité de Jumelage entre Villard-Bonnot et Calamonaci ou encore le succès du marché de Noël et son animation « Le chalet du Père Noël ».

De plus, affirmer d'une part que le commerce de proximité se meurt à Villard-Bonnot et, une phrase en-dessous, nous reprocher d'avoir racheté le bar-restaurant « L'Ekynox » à Brignoud et le « Mouton à 5 pattes » à Lancey nous semble là encore paradoxale et illogique...

En effet, qui pourrait prétendre aujourd'hui que le rachat de ces 2 établissements de restauration tous les jours bondés, jouant un incontestable rôle de convivialité et de lien social, n'a pas été une heureuse initiative? Certes, nous en sommes conscients, l'animation commerciale, surtout à Lancey, de par sa configuration de ville-rue n'est pas aisée. Lorsque le nouveau Lancey verra le jour, en lieu et place des papeteries, nous prévoyons une petite halle centrale faite de 10 à 12 commerces de proximité, entourée de parkings. En attendant, bonne lecture à tou(te)s et excellent automne! ●



Vos élus

Daniel CHAVAND
Maire de Villard-Bonnot

Les adjoints

Michèle COUVERT, 1^{ère} adjointe
Affaires Sociales, Petite Enfance et Personnel communal. Vice-présidente du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

Paul RAMOUSSE, 2^{ème} adjoint
Travaux, Eau et Assainissement

Saliha ARRADA, 3^{ème} adjointe
Vie scolaire et périscolaire, Jeunesse

Patricia BAGA, 4^{ème} adjointe
Finances

Daniel MODESTO, 5^{ème} adjoint
Environnement, Cadre de vie, Sécurité, Foires

Frédéric CEVA, 6^{ème} adjoint
Urbanisme

Clara MONTEIL, 7^{ème} adjointe
Logement, Communication, Jumelage

Robert COQUET, 8^{ème} adjoint
Commerce et artisanat, Animation et promotion de la ville, Relations avec les quartiers, Parrainage du 7^{ème} BCA, correspondant Défense

Brigitte BOESSO, conseillère déléguée
Vie associative, sport et culture

Les Conseillers de la majorité

Nicole BOIRIN, Christian VERNEREY, Cyrille TINTILLIER, Marc CASTELOT, Brigitte BALBO, Nelly CARRAT, Patrick BEAU, Béatrice SOLLIER, Pascale LANGUILLE, Arnaud BERNARD, Valérie MAUMON, Eric POLONI, Anne-Hélène ANTONI, Bernard BARACCO.

Les Conseillers de la minorité

Jean-Claude TORRECILLAS, Jean-Pierre MIOZZO, Annie DAVID, Alain JOLLY, Gisèle MINASSIAN.
@ elusvb@outlook.fr

Pour un rendez-vous avec un élu de la majorité, contactez le Secrétaire Général
☎ 04 76 45 79 45
✉ secretariat@villard-bonnot.fr



Mairie de Villard-Bonnot

20 boulevard Jules Ferry
38190 Villard-Bonnot CDIS

www.villard-bonnot.fr

Services administratifs

- ☎ Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- ☎ 04 76 45 79 45 - Fax: 04 76 71 66 42
- ✉ bienvenue@villard-bonnot.fr

Etat Civil - Affaires Générales

- ☎ Permanences le mardi de 17h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h

Services techniques et service de l'eau

- ☎ Du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h30
- ☎ 04 76 45 79 46 - Fax: 04 76 13 02 07
- ✉ services.techniques@villard-bonnot.fr

Service Logement

- ☎ Permanences le mardi de 9h à 11h et jeudi de 13h30 à 16h30

Périscolaire

- ☎ Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Urbanisme

- ☎ Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30
- ☎ Accueil physique sur rendez-vous uniquement
- ☎ 04 76 45 79 45
- ✉ urbanisme@villard-bonnot.fr

Permanences

Député de la 5^{ème} circonscription

Lors des élections législatives de juin dernier, Catherine Kamowski (LREM) à été élue.

✉ ciroco3805@gmail.com

Permanence juridique en Mairie

Destinée exclusivement aux habitants de la commune et uniquement sur rendez-vous.

- ☎ Le 1^{er} samedi de chaque mois
- ☎ 04 76 45 79 45

AGI

Association Intermédiaire du Grésivaudan.

M. Boucharlat

- ☎ Le mercredi de 9h à 11h, sur rendez-vous
- ☎ 04 76 77 33 95

SDH

M. Salerno

- ☎ Le mercredi de 11h à 12h
- ☎ 56bis, av d'Espagne à Villard-Bonnot



Pharmacies de garde

Attention: ce planning peut changer

Les gardes sont exécutées du samedi soir au vendredi soir de la semaine suivante.

- ☎ 39 15
- 🌐 www.3237.fr
- 🌐 www.villard-bonnot.fr
- 📍 Onglet [A votre service]
- 📍 Rubrique [Pharmacies de garde]

Octobre

- D 1^{er} Phie Ferradou (04 76 77 26 39)..... Versoud
- D 8 Phie Luu Duc (04 76 08 01 59)..... Crolles
- D 15 Phie Belle Etoile (04 38 92 02 15)..... Crolles
- D 22 Phie Martin-Boret (04 76 08 03 19)..... Bernin
- D 29 Phie de Brignoud (04 76 71 40 03)..... Brignoud

Novembre

- Me 1^{er} Phie Fontaine Amélie (04 76 52 28 62)..... Saint-Ismier
- D 5 Phie de la Dent de Crolles (04 76 08 92 81)..... Crolles
- S 11-D 12 Phie Centrale (04 76 77 23 26)..... Domène
- D 19 Phie Charmettes (04 76 77 44 59)..... Domène
- D 26 Phie Fontaine Amélie (04 76 52 28 62)..... Saint-Ismier

Transports en commun



Gares de Lancey et de Brignoud

- ☎ 36 35



- ☎ 0820 08 38 38
- 🌐 www.transisere.fr et www.vfd.fr



- ☎ 0 800 941 103
- numéro vert, service et appel gratuits)
- 🌐 www.tougo.fr
- www.transportsdugresivaudan.fr

Les horaires des bus sont également disponibles en mairie

- ☎ 04 76 45 79 45



Correspondant local: Jean-Paul Filippi

- ☎ 06 75 70 21 83
- ✉ jpff-hh@live.fr

Déchets

Ordures ménagères

- ☎ vendredi matin de 4h à 12h

Bac bleu « Je trie »

- ☎ mercredi de 4h à 12h

Encombrants: inscription obligatoire

- ☎ 04 76 45 79 46

Toutes les adresses des déchetteries...

- 🌐 www.le-gresivaudan.fr

Déchets d'activités de soins

à risques infectieux

- 🌐 www.dastri.fr



Etat Civil

• NAISSANCE •

MAMMASSE CASTELLANA Théa.....	19/05/17
WEBER Valérian.....	27/05/17
GONCALVES-FONTE Léanna.....	1/06/17
RAMADIER Martin.....	4/06/17
JOYEUX Alexis.....	13/06/17
BARRE Louise.....	16/06/17
SOLDINI Emy.....	27/06/17
GHILOUFI Zahra.....	28/06/17
FOGLIA Benjamin.....	29/06/17
LE GLOAN Kilan.....	2/07/17
DAMPNE CHAILLOL Thomas.....	3/07/17
NAVON Nouriel.....	9/07/17
LE MERRER Maxence.....	11/07/17
PLAUSSU MONTEIL Solène.....	18/07/17
DUBUIS Thibault.....	18/07/17
TORIBIO Zoé.....	21/07/17
LEFAIVRE Ambroise.....	24/07/17
BERNIER DARMON Antoine.....	24/07/17
MARTINEZ Paco.....	30/07/17
CHHANG Timéo.....	4/08/17
ALVES PEREIRA Lucas.....	14/08/17
REBUFFET Hector.....	18/08/17

• DÉCÈS •

TORRES-SAMPER Trinité	
épouse MARTINEZ-MENDEZ.....	27/03/17
DECROUX Michel.....	25/04/17
SEFFAL Mohammed.....	14/05/17
SACCOMANNI Rose, épouse CAMPO.....	27/05/17
RABAH Kheira, épouse BENSALAH.....	2/06/17
TROCCAZ Jeanne	
épouse EFFRANCEY.....	2/06/17
SORET Eric.....	29/06/17
BONAFFINI Croce.....	5/07/17
GARAVEL André.....	6/07/17
MORATA-ROS Antonio.....	28/07/17
MANISCALCO Vincenza,	
épouse VALENTI.....	16/08/17
MANGIN Lucienne, épouse POTIER.....	22/08/17

• MARIAGES •

LAÛGT Martin & BRUNEL Maryn.....	26/05/17
GUASCO Philippe & DELAGE Nathalie.....	3/06/17
SCHREIBER Florent & CONDELLO Lorena.....	10/06/17
GAVROY Jean-Philippe	
& MOLLARD Véronique.....	24/06/17
RAMADIER Vivien & BOMATI Floriane.....	1/07/17
GIGON Adrien & FROMENT Laura.....	1/07/17
FIORE Guillaume Michel	
& SEVENIER Morgane.....	8/07/17
LA RIZZA Pierre-Emmanuel	
& BURLET Mélanie.....	8/07/17
RACHAIS Julien & MARECHAL Mylene.....	22/07/17
SILVESTRE Mikaël & LARIDON Gwenaëlle.....	5/08/17
BORTOLIN Jérémy & LOISEL Nadège.....	26/08/17

Les listes d'état civil sont publiques. Si vous ne souhaitez pas que votre nom (ou celui de vos proches) apparaisse dans le journal, merci de nous en faire part.

✉ com@villard-bonnot.fr - 04 76 45 79 45